

**Compte-rendu du conseil d'école n°1**  
**Mardi 19 octobre 2021 à 18h00**

1. Présences et désignation d'un secrétaire de séance

Personnes présentes :

Equipe enseignante : DEMANGEON Marjorie, CHANAL Fabienne, SOETE Christelle, KORN Marie-Odile, KOEBEL Marielle, DENEFFELD Estelle, GANDRIEU Louise, GASSMANN Cynthia, URBAN Elodie, MOOG François

ATSEM : CRIQUI Annick, BALTHAZARD Nathalie, EHRART Nathalie

Mairie : ROMILLY Aude (adjointe)

Représentants de parents d'élève :

Titulaires : HEILIGENSTEIN Marine, ALLAIN Yasmina, PETIT Line, VICHERY Céline, BRIAND Cindy, TORUN Filiz

Suppléants : MALTON Florence, DA COSTA Agathe, KOEBEL Murielle, GISSELBRECHT Elodie, KUHLMANN Chloé, BOEGLIN Céline

Secrétaire de séance : KUHLMANN Chloé

Excusés : Mme CROCENZO (IEN), ORSONI Julie (enseignante), DITSCH Ophélie (enseignante), JOUNET Christine (enseignante), KNOBLOCH Christophe (maire), MEYER Julie (parent délégué), SCHAUNER Valérie (parent délégué), LEOPOLD Sophie (parent délégué)

2. Effectifs et classes

Effectif global en octobre 2021 : 190 élèves

classe 1 : PS-MS-GS : DEMANGEON Marjorie et BALTHAZARD Nathalie, 26 élèves (10PS-12MS-4GS)

classe 2 : PS-MS-GS : CHANAL Fabienne et CRIQUI Annick, 24 élèves (10PS-4MS-10GS)

classe 3 : GS-CP : SOETE Christelle (lundi/jeudi/vendredi), ORSONI Julie (mardi) et EHRHART Nathalie, 19 élèves (11GS-8CP)

classe 4 : CP-CE1 : KORN Marie-Odile, 21 élèves (13CP-8CE1)

classe 5 : CE1 : KOEBEL Marielle, 22 élèves

classe 6 : CE2 : DENEFFELD Estelle (jeudi/vendredi) et GANDRIEU Louise (lundi/mardi), 24 élèves

classe 7 : CM1 : DITSCH Ophélie, remplacée par GASSMANN Cynthia, 24 élèves

classe 8 : CM2 : URBAN Elodie (jeudi/vendredi) et MOOG François (lundi/mardi), 20 élèves

Dispositif ULIS : JOUNET Christine (jeudi/vendredi) et URBAN Elodie (lundi/mardi), 10 élèves

3. Bilan financier de la coopérative scolaire

Transmis par Mme DITSCH, mandataire OCCE pour le compte de l'école.

L'exercice 2020-2021 s'est clôturé avec un excédent de 4 927,20 € sur le compte bancaire et 6,21 € en caisse.

La vérification des comptes a eu lieu le 30 septembre en présence de Mmes Vichery et Heiligenstein, ainsi que Mr Moog. Une petite inversion de deux montants a été relevée, mais qui n'avait pas d'incidence sur le bilan comptable. L'erreur a été corrigée.

A ce jour, le dernier relevé bancaire fait état d'un solde de 3 999,44€.

Doivent encore être débitées certaines factures, notamment 1660€ pour le Cakcis, et 312€ pour les Tanzmatten.

Par ailleurs, les participations des familles pour la coopérative scolaire ne sont pas encore encaissées.

Nous remercions l'association Acti'Witti qui a fait un don de 1000€ à la coopérative scolaire pour le financement des différents projets réalisés.

#### 4. Projet d'école (dernière année pour ce projet)

Les 3 objectifs principaux retenus pour le projet d'école sont :

- 1) Soutenir l'acquisition des fondamentaux notamment en lecture et écriture (-> développement du langage en maternelle).
- 2) Favoriser l'accès à une culture diversifiée pour tous les élèves.
- 3) Développer un climat scolaire apaisé pour tous.

Présentation des actions mises en œuvre et liées à ce projet d'école par le directeur.

#### Le programme pHARe

pHARe est un programme de prévention du harcèlement qui dote les écoles et les établissements d'une stratégie globale d'intervention. Le programme poursuit les objectifs suivants :

- Doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient.
- Assurer la sécurité et le bien être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire.
- Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique.
- Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.

Notre école a été choisie pour participer à ce programme, tous les enseignants du CP au CM2 seront formés dans cette optique au courant de l'année scolaire.

#### Volonté de s'inscrire dans la labellisation « Génération 2024 » :

Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Le label comprend 4 objectifs :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
3. Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements

Approbation du conseil d'école : avis favorable à l'unanimité

Avis favorables : 19

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

#### 5. Projets de classe

- Sortie au Haut-Koenigsbourg pour les classes de GS-CP et CP-CE1 le vendredi 08 octobre 2021.
- Intervention des Jardins de Gaïa lors de la semaine du goût. Une théière, une thermos et des tisanes ont été offertes à chaque classe de maternelle + une bouilloire pour l'ensemble des trois classes pour pouvoir préparer des boissons chaudes aux enfants durant toute l'année.
- Sortie à la boulangerie Helfter de Wittisheim pour les classes de maternelle lors de la semaine du goût.
- Utilisation d'une parcelle du jardin partagé nommé « Le Jardin de Noé » de Wittisheim par la classe de PS-MS-GS2.  
Mme Romilly annonce que la parcelle sera remise en état durant l'automne. Souhait de faire observer/participer les enfants aux différentes étapes de cette action.
- Entretien de la parcelle de potager de l'école par les élèves du dispositif ULIS.
- Savoir rouler à vélo pour les élèves de CM2 : 5 séances au mois de novembre animées par

l'association Trace Verte. Cette action sera également conduite avec les élèves de CM1 en fin d'année scolaire (en partenariat avec la Mairie de Wittisheim pour le financement).

- Passage du St Nicolas le lundi 06 décembre.
- Projet natation pour les classes du CP au CM2 + élèves de l'ULIS.
- Participation au dispositif école et cinéma pour l'ensemble des classes (cinéma La Bouilloire de Marckolsheim).
- Participation au prix des Incorruptibles.
- Animations en lien avec la médiathèque du Grand Ried pour l'ensemble des classes et emprunts de livres.
- Spectacle aux Tanzmatten « Dans les Bois » pour les deux classes de PS-MS-GS et la classe de GS-CP le 14 décembre / pour les classes de CP-CE1, CE1 et ULIS le 07 décembre 2021.
- Projet « Graine de Cirque » pour les classes de CE2 et CM1 du 03 au 07 janvier 2022 à Strasbourg.
- Classe escalade pour les classes de CP-CE1 et CE1 du 28 février au 04 mars 2022 à Strasbourg.
- Classe de voile pour les classes de CM1 et CM2 du 16 au 20 mai 2022 au plan d'eau de Plobsheim.
- Intervention de la gendarmerie pour l'éducation à la sécurité routière pour les classes de CM1 et CM2.
- Participation au marathon de l'orthographe pour les classes élémentaires.
- Projet de travail sur l'égalité fille-garçon avec l'association des Foulées du Sourire pour les élèves de CM2 après les vacances de Noël.
- Visite du musée Unterlinden pour les classes de CE1-CE2 en février 2022.
- Sortie aux ateliers de la Seigneurie pour les classes de GS-CP, CP-CE1 et UliS le 23 juin 2022.
- Sortie à la ferme pédagogique de Rhinau pour les classes de PS-MS-GS le 30 juin 2022.
- Liaison CM2-6ème : une journée d'immersion sera programmée en fin d'année scolaire (si les conditions sanitaires le permettent).
- Liaison GS-CP : les CP liront des histoires aux GS, des jeux seront faits entre élèves de GS, du décroisement sera proposé en classe de CP-CE1 si le protocole sanitaire le permet.
- Kermesse / fête de la musique : nous patientons encore avant de nous lancer dans ce type d'action.

## 6. Approbation du règlement de l'école

Suite à la lecture du règlement intérieur de l'école, aucune modification n'a été apportée à celui de l'an dernier.

Ce dernier sera diffusé prochainement aux familles.

Approbation du conseil d'école : avis favorable à l'unanimité

Avis favorables : 19

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

## 7. Sécurité dans les écoles

Cette année scolaire seront réalisés au minimum 2 exercices d'évacuation incendie dont le premier a eu lieu le 23 septembre 2021, le deuxième aura lieu après les vacances de Noël et le dernier si besoin, en fin d'année, sera inopiné.

Sont également réalisés 2 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). Il s'agit là d'une mise à l'abri ou d'un confinement en fonction du risque travaillé. Au niveau de notre école, les risques encourus sont les suivants : risques naturels (séisme, inondation), risque industriel ou technologique, attentat/intrusion. Les exercices pratiqués sont réalisés dans l'optique de se préparer et réagir sans créer de situation anxieuse au niveau de la communauté éducative.

Le premier exercice sur le thème de l'attentat/intrusion sera réalisé après les vacances de la Toussaint, le jeudi 25 novembre.

La date d'organisation du second exercice PPMS est la suivante : jeudi 07 avril 2022.

## RAPPEL DES MESURES A METTRE EN OEUVRE depuis le 26 novembre 2015.

- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

Rappel des consignes : au déclenchement d'une alerte



### 8. Protocole sanitaire

La crise sanitaire que traverse actuellement notre nation nous demande de mettre en place certaines mesures au niveau de l'école.

Le protocole a été adapté en début d'année scolaire en fonction du taux de circulation du virus dans le département. Ainsi 4 niveaux sont distingués en fonction de ce taux. Nous avons commencé l'année scolaire au niveau 2, nous sommes actuellement au niveau 1 avec une vigilance demandée au niveau du brassage entre les élèves jusqu'aux vacances de la Toussaint.

En fonction du niveau du protocole, des mesures plus strictes en matière d'accueil et de sortie des enfants, d'organisation des circulations et de restauration scolaire peuvent être adoptées. Ces mesures seront adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires et des spécificités locales. Les niveaux peuvent être corrigés le jeudi de chaque semaine par le préfet afin que les écoles s'organisent la semaine suivante.

### **Les grands principes**

- **Respect des gestes barrière**
- **Port du masque pour les adultes** (et les élèves dès le CP en fonction du niveau du protocole)
- **Hygiène des mains**

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- o à l'arrivée dans l'école ou l'établissement (se fait en arrivant à l'école);
- o avant et après chaque repas (se fait à la maison ou au périscolaire;
- o avant et après les récréations ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile (se fait à la maison).

- **Nettoyage et aération des locaux**
- **Limitation du brassage**

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

En fonction de l'évolution sanitaire, nous espérons pouvoir revenir à un brassage des classes lors des récréations.

Néanmoins, pour éviter de devoir faire des changements réguliers, nous maintenons les horaires décalés pour les entrées et sorties de classes.

## 8. Approbation du conseil d'école pour les actions de solidarité

Présentation de l'OVS et participation à la tombola :

Œuvre à Vocation Scolaire située à Erstein qui permet aux différentes classes adhérant à l'association de bénéficier de prêts de matériels (séries de livres pour la lecture, matériel scientifique, jeux pour kermesse, sono...). L'association participe financièrement lors de l'organisation de classes transplantées.

Participation de l'école à l'opération pièces jaunes (récolte dans les classes du CP au CM2).

Participation de l'école à la banque alimentaire (semaine du 22 novembre).

Opération 'Boîtes de Noël' renouvelée (relais à l'école ou la Mairie).

Approbation du conseil d'école : avis favorable à l'unanimité.

Avis favorables : 19

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

## 9. Budget 2021

Nous remercions la commune pour sa participation financière au bon fonctionnement de l'école ainsi que pour les travaux réalisés dans l'ensemble du bâtiment. Lors de la rentrée 2021, Monsieur le Maire et le directeur ont fait le tour de l'école pour définir les prochains travaux à réaliser et ainsi avoir une projection sur les années à venir.

C'est Aude ROMILLY, adjointe au maire, qui fait le lien entre l'école et la mairie.

Budget destiné à l'école au 15/10/2021 :

- Fournitures scolaires (budget prévisionnel 10 000€) 6989,57 € ont été dépensés (essentiellement en manuels scolaires et librairie, papeterie). Il reste 3010,43 €. Certaines commandes seront encore passées auprès de maisons d'éditions que nous rencontrerons jeudi et en fournitures (commande de fin d'année vendredi).

- Transports collectifs (budget prévisionnel 6 000 €, ramené à 3000 € suite à la crise sanitaire et le stage de sensibilisation au savoir rouler à vélo), 2 255,99 € ont été dépensés, il reste 744,01 €.

- Investissements (budget prévisionnel 4 000 €), la totalité de ce budget a été dépensé pour l'achat d'une armoire en maternelle, le changement de la sonnette de l'école, les travaux au niveau de la gouttière et du toit plat.

- Futurs investissements pour l'achat d'ordinateurs portables pour les enseignants.

Mme Romilly a apporté quelques éclaircissements complémentaires par rapport aux différents budgets et investissements.

## 11. Date du prochain conseil d'école

→ Mardi 08 mars 2022 à 18h00

La secrétaire : KUHLMANN Chloé

Le directeur : MOOG François